

Le jury international, après examen des différents produits exposés par MM. van Oye-van Duerne et fils aîné et en présence des succès obtenus précédemment par ces habiles industriels, leur a voté, à l'unanimité, la *médaille de progrès*.

D'après la statistique, le mouvement de nos importations et de nos exportations de bois de construction et de bois ouvrés a pris un développement considérable depuis 1859, ainsi qu'on peut le voir par les données ci-dessous :

Il a été importé, en 1859, 146,635 mètres cubes de bois de construction, représentant une valeur de 13,762,000 francs, et, en 1870, on en a importé 323,277 mètres cubes, valant 21,113,000 francs, ce qui, en onze ans, accuse une augmentation, comme volume, de 176,642 mètres cubes et, comme valeur, de 7,351,000 francs.

Depuis 1859, la Belgique a fait des progrès immenses dans la fabrication des meubles ; ce qui le prouve, c'est le chiffre de l'exportation des bois ouvrés. On a exporté en 1859 pour 1,447,000 francs et en 1870 pour 4,732,000 francs de ces bois, soit, en onze ans, une augmentation de 3,285,000 francs.

Nous le faisons observer au commencement de ce rapport : nos industriels doivent absolument comprendre que le point de départ d'une bonne exécution est la conception de l'objet. Que nous manque-t-il, en général ? le dessin ; nous ne saurions assez appeler l'attention du Gouvernement et de nos fabricants sur ce point essentiel. Ne pourrait-on